

par transmission orale, demeurés flottants durant des siècles, dans la mémoire publique, et fixés par l'écriture longtemps après les événements. L'histoire, au contraire, remonte, par les témoignages écrits, jusqu'à l'époque contemporaine des faits. Or, c'est par des témoignages de ce genre que le fait historique de la fondation du siège de Saint Pierre à Rome nous est connu. Papias, dont le nom ouvre la liste des écrivains cités par le cardinal Baronius, vivait dans la première moitié du II^e siècle, c'est-à-dire quarante ans seulement après la mort de Saint Pierre. Le prêtre Caius, Saint Denys de Corinthe sont de la même époque. Ils affirment tous la fondation du siège de Rome par le prince des apôtres. Nous ne sommes donc point en face d'une légende orale, fugitive, insaisissable, qui ait pu se modifier, se corrompre, ou s'altérer, dans la suite des âges. Papias, ' évêque d'Hiéropolis, homme grave, homme de tradition, ' ainsi que le désignait naguère un rationaliste peu suspect, conversa toute sa vie avec les disciples des apôtres. A moins donc de tout nier en histoire, il faut compter avec son affirmative. "

L'auteur que vous citez exagère évidemment, car puisqu'il s'est écoulé 40 ans de la mort de Saint Pierre à Papias, votre croyance, strictement parlant, repose sur une tradition orale d'au moins 40 ans.

Il faut distinguer, M. le ministre ; notre foi au siège de Saint Pierre à Rome repose sur une véritable tradition, connue alors de toutes les églises, admise ouvertement par tous les fidèles, et déjà réalisée par de vénérables reliques